

Pays de la Loire, Mayenne
Entrammes
la Coudre

Demeure de villégiature dite château

Références du dossier

Numéro de dossier : IA53004494
Date de l'enquête initiale : 2022
Date(s) de rédaction : 2022
Cadre de l'étude : enquête thématique départementale rivière Mayenne
Degré d'étude : étudié

Désignation

Dénomination : demeure
Précision sur la dénomination : demeure de villégiature
Parties constituantes non étudiées : parc, mur de clôture, portail, chapelle, orangerie, buanderie, écurie, remise, jardin potager, serre, orangerie, ferme, allée, chenil

Compléments de localisation

Milieu d'implantation : isolé
Références cadastrales : 1810, A5, 42-43 ; 2022, A, 530, 1171-1172

Historique

De la closerie à la maison de campagne

La Coudre était, au moins dès le XVI^e siècle, une modeste closerie dépendant du prieuré du Port-Rhingearde et faisant face à l'ancien passage à gué de Bonne sur la Mayenne. Les propriétaires successifs en rendaient déclaration aux moines en 1485, 1538, 1569 et 1571. La Coudre est achetée en 1632 par noble René Delaunay sieur de la Bigottière, "à la charge de le tenir et relever censivement des fief et seigneurie de Port Raingard et de la commanderie du Breil". En 1703, son fils Claude Delaunay de la Bigottière, avocat, rendait aveu au prieuré du Port-Rhingearde, "pour raison d'une closerie nommée la Coudre scise en la paroisse d'Entrame, contenant tant en maisons jardins vergers et terres labourables, le tout en un tenant, 12 journaux de terre ou environ". En 1714, une procédure était engagée entre son héritier Pierre Foucault de Laubinière, licencié en droit, et le comte Charles de Mailly, lequel prétendait à tort que la Coudre relevait de sa baronnie d'Entrammes.

Il ne reste rien des bâtiments visibles sur le plan cadastral napoléonien de 1810, date à laquelle ils appartiennent à un notable lavallois, Léon du Mans de Chalais. En 1816, une chapelle dédiée à la Vierge est fondée sur la propriété de la Coudre, "sans style architectural". Aglaé Rousseau de la Jarossais, nièce et héritière du précédent, épouse en 1827 le sarthois Charles de Vallois, lieutenant au régiment des grenadiers à cheval de la garde royale. Le couple, installé au château du Petit-Perray à Vaas près de La Flèche, fait de La Coudre une résidence de plaisance et fait reconstruire les bâtiments vers 1835, d'après les matrices cadastrales, avec maison de maître, maison pour le closier et chapelle. Aucune iconographie ne permet de connaître l'allure de cette demeure, probablement d'inspiration néoclassique.

Charles de Vallois et son épouse vendent en 1867 à Gustave Hamon, secrétaire général de la préfecture de la Mayenne de 1865 à 1870, et son épouse Louise Allard. L'acte de vente précise : "la propriété de la Coudre située commune d'Entrammes sur le bord de la Mayenne, contenant une maison de maître, une chapelle, des bâtiments de service, des jardins, un petit bois taillis et une avenue avec une sapinière, une métairie nommée métairie de la Coudre et une closerie située au lieu des Rochers". La vente est conclue pour 65 000 francs. Les époux Hamon consolident le domaine par l'achat de la closerie des Haies en 1867 et de celle de la Loderie en 1869.

Le château de Gustave Hamon

Les matrices cadastrales signalent en 1871 la démolition de la maison de maître et en 1876 la construction d'un château avec ses écuries (pour un achèvement probable des travaux autour de 1873). Une lingerie et la maison du portier deviennent imposables en 1877. L'abbé Angot précisera que La Coudre a été "construit et meublé vers 1872 par M. Hamon, conseiller de préfecture de la Mayenne, avec un luxe et un art raffinés". Les initiales HA sur la cheminée du salon, de style Second Empire, sont vraisemblablement celles de Hamon et son épouse Allard. D'après le dictionnaire biographique illustré de Maine-et-Loire, qui lui consacre une importante notice, c'est l'architecte angevin Auguste Beignet qui serait l'auteur des plans de La Coudre. En 1876, la presse indique que la foudre s'est abattue sur le château "construit tout récemment", y causant, "sans produire d'incendie, pour environ 25 000 fr. de dégâts". Selon les propriétaires, la demeure pourrait avoir été édifée en deux étapes distinctes, d'où la dissemblance de ses façades et l'absence de caves sous la partie orientale, construite directement sur le rocher ; il est aussi possible, pour expliquer ces apparentes anomalies, que des murs de la construction précédente ait été réutilisés.

En 1899, l'instituteur Gravier cite le château parmi les plus élégants et pittoresques d'Entrammes. Construction éclectique, mélange de styles Renaissance et Louis XIII, la Coudre apparaît effectivement comme l'un des châteaux les plus luxueux construits sur les bords de la Mayenne au XIXe siècle : outre la demeure et son mobilier, le domaine est doté d'un vaste parc et d'une chapelle rénovée dans le goût néo-gothique, bénite en 1885. Il est cependant difficile de déterminer avec exactitude de quels communs dispose le château à l'époque de Gustave Hamon : portant la date 1873, la construction demi-circulaire, comprenant chenil, volaillerie, logement et écurie, appartient donc à cette première campagne. Il est également possible que Gustave Hamon ait fait conserver certains des bâtiments de service de la précédente maison de maître.

Devenu conseiller d'arrondissement pour le canton de Craon, Gustave Hamon est candidat malheureux du parti conservateur aux élections sénatoriales de la Mayenne de 1879. Aux côtés du ministre Bernard Dutreil, il refuse "toute alliance, toute compromission avec le parti radical" dont les projets sont selon lui "d'atteindre la magistrature dans son indépendance, de supprimer la liberté de l'enseignement et l'enseignement religieux dans les écoles, d'entraver le recrutement du clergé, de jeter le trouble dans la discipline de l'armée" (*L'Indépendant de l'Ouest*, 5 décembre 1878). En 1882, il est vice-président du comité de défense de l'enseignement chrétien qui regroupe des notables de la région lavalloise opposés aux réformes de Ferry. A sa mort en 1892, plusieurs nécrologies précisent qu'il était le représentant officiel du comte de Paris dans le département de la Mayenne. L'origine exacte de la fortune du personnage, qui lui permet de faire édifier la Coudre, n'est pas connue ; une tradition orale voudrait qu'il se soit ruiné dans les travaux.

La vente et la dispersion du mobilier

En 1884, Gustave Hamon et son épouse Louise-Adèle Allard, partis vivre au château des Hommeaux au Lion-d'Angers, vendent la Coudre à Albert-Yves Rabuan de la Hamonaye pour 215 000 francs. D'après les matrices cadastrales, celui-ci fera détruire les derniers vestiges de l'ancienne métairie (1886). L'acte de vente mentionne "le château de style Louis XIII situé sur le bord de la Mayenne, la chapelle avec ses vitraux et le mobilier la garnissant, vastes servitudes, écuries, étables, chenils et volières, grandes avenues, serres, jardins d'hiver, pelouses, bosquets, rochers, bois taillis et parc anglais, le tout d'une contenance de huit hectares". Il précise les quelques éléments de mobilier destinés à rester sur place : "trois meubles d'encoignure en chêne à portes pleines à rosaces et moulures et se trouvant dans le grand escalier, cinq panneaux sur les portes dans le vestibule dont quatre peintures représentant les quatre saisons et une tapisserie représentant des chiens, huit vases Médicis vernis bleus, le poêle avec la statue et la tapisserie entourant la niche, [...]". La chapelle abrite alors un chemin de croix, quatre chandeliers, deux lampes, un Christ, une statue de la Vierge, quatre chaises et leurs prie-Dieu garnis de velours rouge et huit autres chaises.

En septembre 1884, Gustave Hamon met en vente aux enchères publiques le "très riche mobilier, composé de meubles anciens et modernes" du château. Une annonce dans *L'Indépendant de l'Ouest* précise, pour les meubles anciens : "bahuts Louis XIII, crédences en chêne sculpté, panneaux à personnages style Renaissance, tables et guéridons Louis XIII, meubles en marqueterie hollandaise, très belles tapisseries de l'époque Louis XIV, sujets mythologiques, faïences et porcelaines anciennes", et pour les meubles modernes : "ameublement de salle à manger en chêne sculpté, ameublement de salle à manger en poirier, ameublement de chambre à coucher en bois de rose, ameublement de chambre à coucher en chêne sculpté, ameublements de chambres Louis XVI, chambres en bois noirci style néo-grec". Le compte-rendu de la vente, qui s'est déroulée sur cinq jours, fait état de près de 700 lots, dont M. de la Hamonaye ne rachète que quelques fragments. L'essentiel est dispersé, certains éléments sont rachetés par d'autres châtelains comme Madame Tribert qui acquiert un bureau-bibliothèques avec glaces pour sa demeure de la Mazure à Entrammes.

Des communs et dépendances renouvelés

Albert-Yves Rabuan de la Hamonaye et son épouse Pauline-Marie Le Tourneurs, qui possèdent également le château d'Entrammes et celui du Vallon, demeurent propriétaires du château de la Coudre pendant une quinzaine d'années. Les aménagements qu'ils y font réaliser ne sont pas documentés. Néanmoins, certains ornements à rapprocher de l'architecture dite de villégiature, propre à la fin du XIXe siècle et au début du XXe siècle, laissent supposer que quelques retouches

sont apportées au château et que les communs sont largement complétés. En effet, la tourelle de l'escalier de service du château semble avoir été surélevée en rupture avec le style général de la demeure : une pièce haute en faux pan-de-bois et briques possède des lucarnes très aigues ornées de bois découpés. L'une de ces lucarnes présente le monogramme AH, qui ne serait donc pas ici celui du couple Hamon mais plutôt celui de Albert de la Hamonaye.

Les même style qui caractérise la Belle-Epoque imprègne la plupart des communs actuels, qui semblent avoir pour partie été remaniés voire reconstruits à cette époque. Ainsi, l'écurie présente des toits débordants supportés par des aisseliers en bois. La façade de la maison du jardinier est ornée d'une ferme débordante à l'imitation des "chalets" de villégiature. Le porche de l'orangerie est décoré d'un lambrequin et d'un tympan en bois découpé. La parenté des piliers avec ceux des portails du potager suggère peut-être que ce dernier date également de la même période. La ferme située sur le coteau est entièrement reconstruite selon un plan rationnel, avec toitures débordantes et lambrequins. Il semble d'ailleurs que le projet soit demeuré inachevé, car il manque une aile pour établir la symétrie dans l'axe du logement. Enfin, le logement du gardien, apparenté par son architecture au reste des communs, est vraisemblablement reconstruit ou *a minima* très remanié. Dans les années 1900, la propriété est achetée par Berthe Dubois, fille du notaire lavallois Henri-Auguste Dubois et veuve d'Anatole-Charles Lemoine, armateur à Saint-Malo ; elle y réside de manière temporaire, avec ses enfants Berthe (épouse Dubois-Fresney) et Henri, en alternance avec la villa familiale de l'Artimon à Saint-Servan. Henri Lemoine est signalé comme propriétaire au cadastre dans les années 1920. Vers 1940, celui-ci est président de la société anonyme du Port-du-Salut et concessionnaire de l'usine électrique du Port-Rhingard. Le château est de nouveau vendu à deux reprises à la fin du XXe siècle. Les propriétaires actuels en ont entrepris la restauration depuis trente ans. Le parc a été complété par de nouvelles essences et une tonnelle est venue remplacer le puits au centre du potager. L'ancienne ferme, distraite de la propriété, accueille désormais les sièges de plusieurs entreprises. L'accès au domaine a été modifié du fait de l'aménagement de la route à quatre voies ; le portail à piliers initial a été placé en retrait après l'allée de tilleuls et le muret qui l'encadrait au niveau de l'actuelle entrée, côté nord.

Période(s) principale(s) : 3e quart 19e siècle, 4e quart 19e siècle, limite 20e siècle 21e siècle

Dates : 1873 (porte la date)

Auteur(s) de l'oeuvre : Auguste Beignet (architecte, attribution par source)

Description

La Coudre constitue sans aucun doute l'un des ensembles architecturaux et paysagers du XIXe siècle les plus remarquables et les plus complets élevés sur les rives de la Mayenne. La propriété, qui s'étire sur environ 800 mètres, est aménagée entre le bord de la rivière et la route de Laval à Château-Gontier. La demeure, le parc et les communs se trouvent près de la rivière ; l'ancienne ferme et la maison du gardien se trouvent sur le coteau, près de la route.

Le logis, façades et décors extérieurs

La demeure est construite parallèlement à la rivière Mayenne, dont elle n'est distante que de quelques dizaines de mètres. Elle se compose d'un corps rectangulaire ordonnancé avec pavillon central à l'ouest, face à la rivière, et de trois volumes dissemblables adossés à l'est.

L'élévation sur la rivière, à l'ouest, est parfaitement ordonnancée. L'axe de la demeure est matérialisé par un léger avant-corps en tufeau taillé formant pavillon, à trois travées et précédé d'un perron à deux volées. La travée centrale présente des ouvertures plus larges, un balcon, une frise sculptée avec un visage et des guirlandes de fruits au-dessus de la fenêtre de l'étage et surtout une imposante lucarne au très riche décor sculpté : deux colonnes engagées cannelées, avec base torse et chapiteaux à enroulements, ailerons à volutes, agrafe à motif végétal, fronton triangulaire interrompu par un amortissement circulaire coiffé d'une palmette. Les garde-corps en pierre du perron, du balcon et à la base de la toiture sont également très fouillés et animés de motifs circulaires et végétaux.

Le reste de la façade, à quatre travées, se déploie symétriquement de part et d'autre de l'avant-corps et présente un parement en briques. La pierre de taille y est réservée aux pilastres d'angles et aux décors d'architecture, notamment les lucarnes, plus petites que celle du pavillon mais tout aussi ornées : pilastres cannelés, ailerons, agrafes en pointe de diamant, rubans, feuilles d'acanthé, corniche en bâtière. Chacun des linteaux de fenêtre est doté d'une agrafe sculptée de motifs très fins : enroulement, perles, fleurs, baguettes enroulées d'un ruban, guirlande, etc.

L'ensemble de la façade présente un bandeau ainsi qu'un entablement en tufeau avec des motifs végétaux au-dessus des fenêtres, des triglyphes, des modillons et une corniche, assez érodé. Le sommet des angles est marqué par des pots-à-feu. Les mêmes ornements se retrouvent sur les façades latérales et sur un petit retrait visible en élévation postérieure : cet espace est décoré par deux niches, l'une en plein cintre au rez-de-chaussée, l'autre à fronton triangulaire et pilastres corinthiens à l'étage. A nouveau, la sculpture y est d'une grande finesse : roses et autres motifs végétaux, médaillon sur cuir découpé, etc.

La lecture de l'élévation postérieure est plus complexe du fait de sa composition asymétrique. Un volume central couvert d'une croupe et un volume nord couvert d'un toit en pavillon brisé, possèdent deux travées sur chaque face et reprennent globalement les ornements de la façade principale (pilastres d'angles, encadrements de baies harpés, agrafes. Néanmoins,

l'élévation est ici en moellons enduits et la brique n'est présente qu'au sommet de chaque travée. On note la présence de deux œils-de-bœuf dirigés au nord. Une tourelle circulaire est disposée à l'angle sud-est. L'étage supérieur de celle-ci, en léger retrait, est en faux pan-de-bois hourdé de briques et présente des lucarnes effilées, ornées de bois découpés aux motifs complexes, dont le monogramme AH. D'autres motifs apparaissent entre les consoles qui supportent le débord de la toiture en poivrière.

Le troisième volume adossé, au sud, est couvert comme son pendant au nord un toit en pavillon brisé ; il s'en distingue néanmoins par sa plus faible largeur et par son habillage en briques. Les grandes ouvertures décalées par rapport au reste de l'édifice signalent qu'on y trouve l'escalier principal. Le décor sculpté y est particulièrement riche, avec ses pilastres corinthiens cannelés, son bandeau, son entablement (en grande partie altéré et refait en simplifiant), ses fenêtres à encadrement mouluré, agrafes et fronton triangulaire. Les lucarnes passantes, en plein cintre, répondent par leur décor à la grande lucarne de la façade principale : ailerons, consoles à motifs de feuillages, de perles et de gouttes, et fronton triangulaire interrompu par un amortissement en forme de pot-à-feu.

Les toitures, couvertes d'ardoises, sont couronnées d'épis de faîtage en zinc. L'avant-corps central présente également une crête faîtière. Les hautes souches de cheminées sont en brique et pierre à l'image des façades ; deux d'entre elles ont été refaites à l'identique (dont une légèrement décalée pour aménager un puits de lumière dans le toit).

Le logis, distribution intérieure

La complexité apparente de l'édifice à l'extérieur s'efface à l'intérieur. Le corps principal vers la Mayenne accueille, au rez-de-chaussée, les pièces à vivre : salle à manger, salon-billard et salon (ce dernier transformé en bibliothèque). Les pièces sont décorées de boiseries et de moulures en plâtre. La salle à manger en particulier possède une cheminée en bois sculptée dont la hotte présente un cadre évidé s'ouvrant sur une fenêtre, produisant un curieux effet. La partie postérieure de la demeure, séparée des salons par un couloir aujourd'hui supprimé, abritait initialement les pièces de service ; la tour circulaire correspond à un escalier de service en vis montant du sous-sol jusqu'au comble. Enfin, le pavillon en brique accueille l'escalier d'honneur. Celui-ci, formant une grande vis en bois, se développe dans une cage carrée pourvue d'un décor de stucs imitant le marbre. Les grandes fenêtres sont garnies de verrières dont les médaillons figurent des portraits de personnages historiques.

La chapelle et les communs

Le château voisine avec une petite chapelle de plan rectangulaire avec une abside à pans coupés, de style néogothique. La façade principale, tournée au sud vers la demeure, est ajourée d'un oculus et coiffée d'un clocheton en pierre, dont la petite flèche est supportée par quatre colonnettes. Le portail en plein cintre est orné de colonnes engagées et surmonté d'une corniche en bâtière, motifs repris pour les fenêtres. Les angles sont épaulés de contreforts ; une restauration a fait disparaître les pinacles et les crochets qui ornaient les rampants, trop dégradés. L'abside est ornée de colonnes engagées à chapiteaux sculptés de motifs végétaux. Seuls les vitraux de la porte, à motifs végétaux stylisés, et de l'oculus, représentant le Sacré-Cœur, semblent d'origine.

A proximité de la chapelle se trouve une écurie-remise de plan rectangulaire avec léger avant-corps central. Les ouvertures et les angles présentent des encadrements alternant blocs de tufeau taillé et brique ; les agrafes sont taillées en pointe de diamant. Les débords de toit des pignons couverts sont supportés par des aisseliers en bois et surmontés d'épis de faîtage. Les fenêtres qui s'y inscrivent sont couronnées par des frontons triangulaires en brique et tufeau.

Derrière l'écurie et dans l'axe de celle-ci se trouve un curieux bâtiment en demi-lune. Il s'organise de part et d'autre d'un pavillon central carré. L'épi de faîtage en forme de pigeon suggère qu'il a pu faire office de pigeonnier. Les claustra de la partie supérieure évoquent plutôt une fonction de séchoir. Au rez-de-chaussée, la porte est flanquée de deux fenêtres étroites, tandis qu'à l'étage une baie géminée cintrée est accostée de deux oculi. Le toit est coiffé d'un lanternon en bois. Deux ailes convexes à trois portes et trois lucarnes cintrées chacune rejoignent deux pavillons latéraux de plan rectangulaire, dont la fonction exacte est mal déterminée, peut-être des écuries. Chaque façade principale présente une porte flanquée de deux baies étroites au rez-de-chaussée, une fenêtre géminée à l'étage et des oculi sur les pignons. Les deux courettes en retour, grillagées, correspondent aux anciens chenils avec leur niches en briques.

Aménagé sur le coteau au-dessus du château se trouve un exceptionnel jardin potager en demi-cercle, accessible par deux portails à piliers. Les carrés rayonnent autour d'une tonnelle centrale aménagée sur l'emplacement du puits. Les murs accueillent des arbres fruitiers en espaliers. A proximité se trouve l'ancien logement du jardinier, avec sa façade en pignon ornée d'une ferme débordante. La porte est abritée par un petit toit et surmontée par un oculus. Les façades latérales présentent des lucarnes en bois. Un peu plus loin, l'orangerie présente également un plan sans équivalent sur les bords de la Mayenne. La façade est devancée par un grand porche supporté par des piliers en brique et pierre et couronnée par un tympan et un lambrequin en bois découpé. La grande baie cintrée diffuse largement la lumière à l'intérieure. Très haute, la pièce est pourvue de nombreuses étagères pour mieux répartir les plantes. Les deux flancs du bâtiment accueillent des serres en verre et métal, selon un parti tout à fait original.

Le parc, la ferme et les abords

Un vaste parc à l'anglaise est aménagé autour du château et le long de la Mayenne. La plupart des allées sinueuses qui le parcouraient, visibles sur les vues aériennes anciennes, ont aujourd'hui disparu. Le château bénéficiait à l'origine d'une vue directe sur la Mayenne où il se mirait ; il est aujourd'hui masqué par un rideau d'arbres. La plupart des essences sont regroupées par bosquets de plusieurs individus : cyprès chauves, cèdres, tilleuls, marronniers, catalpas, cryptomerias, etc. Une des deux allées incurvées qui descendent au château est bordée d'érables. L'avenue rectiligne tracée entre l'ancienne entrée du domaine et l'actuelle entrée du parc est quant à elle bordée de tilleuls plantés il y a quelques dizaines d'années. Cette avenue dessert les bâtiments de la ferme, placés à distance de la demeure sur le coteau mais néanmoins le long de l'accès qui y mène, et ce afin de pouvoir être admirée des visiteurs. Pensée comme une ferme modèle, elle comprend des bâtiments rigoureusement organisés et aux fonctions bien définies, dont une aile semble ne pas avoir été réalisée. L'ensemble comprend un logement de plan en T et une longue grange-étable de plan symétrique. Les baies présentent un décor de briques, tandis que les lucarnes et les rives des toits sont soulignées par des lambrequins de bois. A proximité se trouve une pittoresque soue à cochons dont la tour demi-circulaire centrale faisait office de poulailler. L'ancienne entrée de la propriété est marquée par le logement du gardien, librement inspiré des chalets de villégiature avec son comble en pan-de-bois hourdé de briques. C'est une construction rectangulaire avec un appentis adossé, au milieu duquel émerge une tour carrée coiffée d'un toit en pavillon. Des cèdres marquant également l'emplacement initial du portail à piliers de la propriété, aujourd'hui remplacé en retrait de l'entrée.

Éléments descriptifs

Matériau(x) du gros-oeuvre, mise en oeuvre et revêtement : pierre, pierre de taille ; brique ; moellon, enduit

Matériau(x) de couverture : ardoise

Étage(s) ou vaisseau(x) : sous-sol, rez-de-chaussée surélevé, 1 étage carré, étage de comble

Couvrements : charpente en bois apparente

Élévations extérieures : élévation ordonnancée

Type(s) de couverture : toit à longs pans, croupe ; toit en pavillon ; toit brisé en pavillon ; toit conique

Escaliers : escalier de distribution extérieur : escalier symétrique, en maçonnerie ; escalier intérieur : escalier en vis, en charpente

Typologies et état de conservation

État de conservation : bon état

Décor

Techniques : sculpture, vitrail

Représentations : ornement architectural, colonne, pilastre, fronton, agrafe, ordre corinthien ; ornement figuré, tête d'homme, personnage profane, personnage biblique ; ornement végétal, palmette, feuille ; ornement géométrique, cercle, volute, enroulement, pointe de diamant ; ornement en forme d'objet, guirlande, pot à feu, ruban, perle ; monogramme

Précision sur les représentations :

Elévation ouest du château : frise sculptée avec un visage et guirlandes de fruits, agrafes à enroulements, perles, fleurs, baguettes enroulées d'un ruban, guirlande, etc., lucarnes à colonnes et pilastres cannelés, ailerons à volutes, agrafes à motif végétal ou en pointe de diamant, frontons, rubans, gouttes, feuilles d'acanthé, palmette. Garde-corps en pierre du perron, du balcon et à la base de la toiture animés de motifs circulaires et végétaux.

Elévation est : pilastres d'angles, agrafes sculptées, œils-de-bœuf à décor sculpté érodé. Motifs de bois découpés (monogramme) aux lucarnes de la tour. Pavillon de l'escalier orné de pilastres corinthiens cannelés, agrafes, frontons triangulaires, ailerons, consoles à motifs de feuillages, de perles et de gouttes, pots-à-feu.

Vitraux de l'escalier à portraits historiques, vitraux de la chapelle à motifs végétaux stylisés et buste du Sacré-Coeur en médaillon.

Statut, intérêt et protection

Statut de la propriété : propriété d'une personne privée

Références documentaires

Documents d'archive

-

Archives départementales de la Mayenne ; B 1343. **Procédure entre le baron d'Entrammes et Pierre Foucault de Laubinière, au sujet de la tenure du lieu de la Coudre, en Entrammes, que ledit baron prétendait relever de sa baronnie et non de la seigneurie du Port-Ringard, 1714.**

- Archives départementales de la Mayenne ; B 1345. **Extrait d'une remembrance des plaids des fief et seigneurie du prieuré du Port Raingeard en Entrammes, 1702-1703.**
- Archives départementales de la Mayenne ; 3 E 30/299. **Vente des meubles du château de la Coudre, septembre 1884.**
- Archives départementales de la Mayenne ; 3 P 153-154, 569, 1486. **Matrices cadastrales, registres des augmentations et diminutions de construction de la commune d'Entrammes, XIXe-XXe siècles.**
- Archives départementales de la Mayenne ; MS 80/4-4. **Monographie communale d'Entrammes, par l'instituteur Gravier, 1899.**
- Archives départementales de la Mayenne ; 226 Q 463. **Vente du domaine de la Coudre à Entrammes à Gustave Hamon, 1867.**
- Archives départementales de la Mayenne ; 226 Q 797. **Vente du château de la Coudre à Entrammes à de la Hammonaye, 1884.**
- Archives départementales de la Mayenne ; 226 Q 801. **Etablissement de l'origine de propriété de la Coudre à Entrammes, 1884.**

Documents figurés

- **Plan cadastral napoléonien d'Entrammes, 1810.** (Archives départementales de la Mayenne ; 3 P 2689).
- **Collection de cartes postales anciennes des communes de la Mayenne.** (Archives départementales de la Mayenne ; 5 Fi).

Bibliographie

- ANGOT, Alphonse (abbé). **Dictionnaire historique, topographique et biographique de la Mayenne.** Laval : Goupil, 1902.
- **Dictionnaire bibliographique illustré du Maine-et-Loire.** Paris : R. Wagner, 1910 (2e éd).
- DENIS, Michel. **Les royalistes de la Mayenne et le monde moderne (XIXe-XXe siècles).** Paris : C. Klincksieck, 1977.
p. 357

Périodiques

- L'indépendant de l'Ouest. **Impact de foudre au château de la Coudre à Entrammes, 7 décembre 1876.**
- L'indépendant de l'Ouest. **Appel au vote conservateur aux élections sénatoriales pour Bernard Dutreil et Gustave Hamon, 5 décembre 1878.**

Illustrations



La Coudre sur le plan
cadastral napoléonien de 1810.
Repro. Allison Haugmard
IVR52_20225301240NUCA



Le château de la Coudre, carte
postale du début du XXe siècle.
Repro. Allison Haugmard
IVR52_20215300108NUCA



Le château de la Coudre, carte
postale du début du XXe siècle.
Repro. Allison Haugmard
IVR52_20215300109NUCA



Une vue aérienne du site.
Phot. Pierre-Bernard Fourny
IVR52_20235300163NUCA



Une vue aérienne du site.
Phot. Pierre-Bernard Fourny
IVR52_20235300162NUCA



Une vue d'ensemble
depuis le coteau opposé.
Phot. Pierre-Bernard Fourny
IVR52_20225301202NUCA



La château dans son parc.
Phot. Pierre-Bernard Fourny
IVR52_20235301746NUCA



Le château dans son parc.
Phot. Pierre-Bernard Fourny
IVR52_20235301758NUCA



L'élévation vers la Mayenne.
Phot. Pierre-Bernard Fourny
IVR52_20235301692NUCA



L'élévation vers la Mayenne.
Phot. Pierre-Bernard Fourny
IVR52_20235301694NUCA



Le perron.
Phot. Pierre-Bernard Fourny
IVR52_20235301697NUCA





Le perron, détail.
Phot. Pierre-Bernard Fourny
IVR52_20235301695NUCA



Un détail de la maçonnerie
de l'élévation antérieure.
Phot. Pierre-Bernard Fourny
IVR52_20235301703NUCA



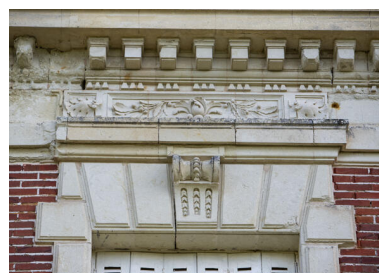
Une allège de fenêtre de
l'élévation antérieure.
Phot. Pierre-Bernard Fourny
IVR52_20235301711NUCA



Une agrafe sculptée de
l'élévation antérieure.
Phot. Pierre-Bernard Fourny
IVR52_20235301712NUCA



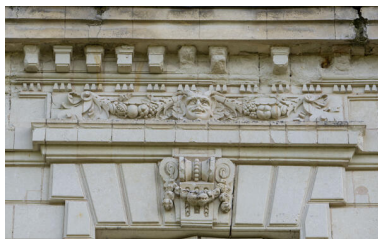
Le balcon au centre de
l'élévation antérieure.
Phot. Pierre-Bernard Fourny
IVR52_20235301708NUCA



Un détail d'un linteau, d'une
agrafe et de la corniche
de l'élévation antérieure.
Phot. Pierre-Bernard Fourny
IVR52_20235301702NUCA



Un linteau, une agrafe et la corniche
de l'élévation latérale nord.
Phot. Pierre-Bernard Fourny
IVR52_20235301713NUCA



Un détail d'un linteau, d'une
agrafe et de la corniche
de l'élévation antérieure.
Phot. Pierre-Bernard Fourny
IVR52_20235301707NUCA



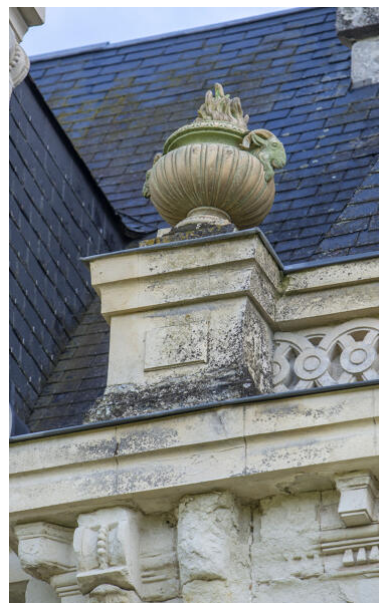
La grande lucarne centrale
de l'élévation antérieure.
Phot. Pierre-Bernard Fourny
IVR52_20235301706NUCA



La grande lucarne centrale de
l'élévation antérieure, détail.
Phot. Pierre-Bernard Fourny
IVR52_20235301704NUCA



Une lucarne de l'élévation antérieure.
Phot. Pierre-Bernard Fourny
IVR52_20235301709NUCA



Un vase d'amortissement
de l'élévation antérieure.
Phot. Pierre-Bernard Fourny
IVR52_20235301705NUCA



Un détail de la corniche à modillons.
Phot. Pierre-Bernard Fourny
IVR52_20235301710NUCA



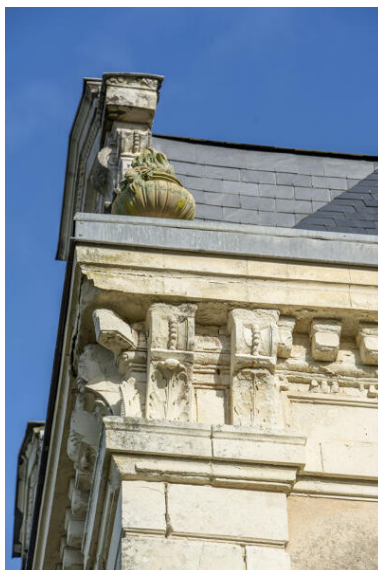
L'élévation latérale sud.
Phot. Pierre-Bernard Fourny
IVR52_20235301699NUCA



Une niche de l'élévation postérieure.
Phot. Pierre-Bernard Fourny
IVR52_20235301698NUCA



Une niche de l'élévation postérieure.
Phot. Pierre-Bernard Fourny
IVR52_20235301763NUCA



Un détail de la corniche à modillons.
Phot. Pierre-Bernard Fourny
IVR52_20235301701NUCA



Le pavillon de l'escalier.
Phot. Pierre-Bernard Fourny
IVR52_20235301759NUCA



La cage d'escalier,
détail d'une fenêtre.
Phot. Pierre-Bernard Fourny
IVR52_20235301700NUCA



Le cage d'escalier,
détail d'une fenêtre.
Phot. Pierre-Bernard Fourny
IVR52_20235301764NUCA



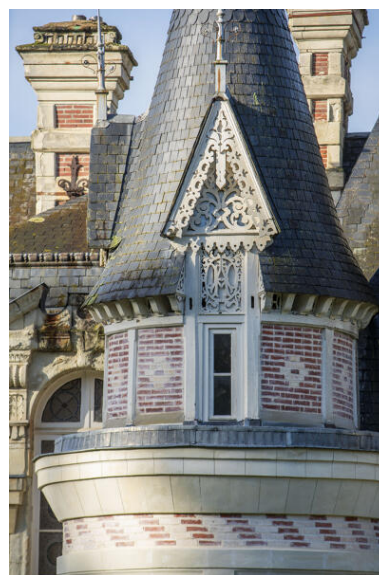
L'élévation postérieure vers le coteau.
Phot. Pierre-Bernard Fourny
IVR52_20235301761NUCA



L'élévation postérieure vers le coteau.
Phot. Pierre-Bernard Fourny
IVR52_20235301760NUCA



L'élévation postérieure vers le coteau.
Phot. Pierre-Bernard Fourny
IVR52_20235301768NUCA



Le sommet de la tour
de l'escalier de service.
Phot. Pierre-Bernard Fourny
IVR52_20235301767NUCA



Une vue des toits.
Phot. Pierre-Bernard Fourny
IVR52_20235301762NUCA



Les souches de cheminées.
Phot. Pierre-Bernard Fourny
IVR52_20235301766NUCA



Le sommet du toit du pavillon axial.
Phot. Pierre-Bernard Fourny
IVR52_20235301765NUCA



L'élévation latérale
nord et la chapelle.
Phot. Pierre-Bernard Fourny
IVR52_20235301739NUCA



Un oeil-de-boeuf de
l'élévation latérale nord.
Phot. Pierre-Bernard Fourny
IVR52_20235301715NUCA



Un oeil-de-boeuf de
l'élévation latérale nord.
Phot. Pierre-Bernard Fourny
IVR52_20235301714NUCA



La chapelle.
Phot. Pierre-Bernard Fourny
IVR52_20235301718NUCA



La chapelle.
Phot. Pierre-Bernard Fourny
IVR52_20235301738NUCA



La chapelle.
Phot. Pierre-Bernard Fourny
IVR52_20235301737NUCA



La chapelle, détail du portail.
Phot. Pierre-Bernard Fourny
IVR52_20235301717NUCA



La chapelle, détail de l'oculus.
Phot. Pierre-Bernard Fourny
IVR52_20235301716NUCA



La chapelle, détail d'une fenêtre.
Phot. Pierre-Bernard Fourny
IVR52_20235301720NUCA



La chapelle, détail du clocheton.
Phot. Pierre-Bernard Fourny
IVR52_20235301719NUCA



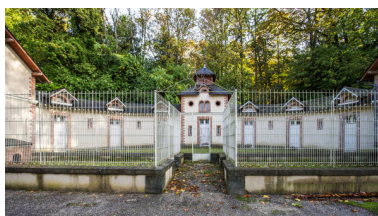
Les deux bâtiments
des écuries-remises.
Phot. Pierre-Bernard Fourny
IVR52_20235301721NUCA



Les deux bâtiments
des écuries-remises.
Phot. Pierre-Bernard Fourny
IVR52_20235301736NUCA



Le commun en hémicycle.
Phot. Pierre-Bernard Fourny
IVR52_20235301735NUCA



Le commun en
hémicycle et les chenils.
Phot. Pierre-Bernard Fourny
IVR52_20235301734NUCA



Le commun en hémicycle,
le pavillon axial.
Phot. Pierre-Bernard Fourny
IVR52_20235301733NUCA



Le commun en
hémicycle, la date portée.
Phot. Pierre-Bernard Fourny
IVR52_20235301730NUCA



La seconde écurie-remise.
Phot. Pierre-Bernard Fourny
IVR52_20235301723NUCA



L'orangerie.
Phot. Pierre-Bernard Fourny
IVR52_20235301757NUCA



Un portail du potager.
Phot. Pierre-Bernard Fourny
IVR52_20235301743NUCA



Le potager.
Phot. Pierre-Bernard Fourny
IVR52_20235301742NUCA



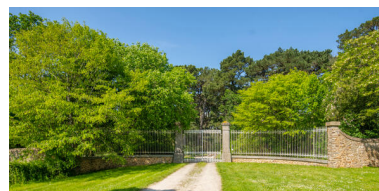
Le logement du jardinier.
Phot. Pierre-Bernard Fourny
IVR52_20235301744NUCA



Une vue du parc.
Phot. Pierre-Bernard Fourny
IVR52_20235301748NUCA



Une vue du parc.
Phot. Pierre-Bernard Fourny
IVR52_20235301693NUCA



Le portail de la propriété.
Phot. Pierre-Bernard Fourny
IVR52_20235301323NUCA



Le logement du gardien.
Phot. Pierre-Bernard Fourny
IVR52_20235301325NUCA

Dossiers liés

Oeuvre(s) partie(s) constituante(s) étudiée(s) : Ferme, actuellement bureaux (IA53004607) Pays de la Loire, Mayenne, Entrammes, la Coudre

Oeuvre(s) partie(s) constituante(s) étudiée(s) : Communs du château de la Coudre (IA53004608) Pays de la Loire, Mayenne, Entrammes, la Coudre

Dossiers de synthèse :

Les résidences de plaisance de l'aire d'étude "rivière Mayenne" (IA53004256)

Oeuvre(s) contenue(s) :

Auteur(s) du dossier : Pierrick Barreau

Copyright(s) : (c) Conseil départemental de la Mayenne ; (c) Région Pays de la Loire - Inventaire général



La Coudre sur le plan cadastral napoléonien de 1810.

Référence du document reproduit :

- **Plan cadastral napoléonien d'Entrammes, 1810.** (Archives départementales de la Mayenne ; 3 P 2689).

IVR52_20225301240NUCA

Auteur de l'illustration (reproduction) : Allison Haugmard

Date de prise de vue : 2022

(c) Archives départementales de la Mayenne
communication libre, reproduction soumise à autorisation



Le château de la Coudre, carte postale du début du XXe siècle.

Référence du document reproduit :

- **Collection de cartes postales anciennes des communes de la Mayenne.** (Archives départementales de la Mayenne ; 5 Fi).

IVR52_20215300108NUCA

Auteur de l'illustration (reproduction) : Allison Haugmard

Date de prise de vue : 2021

(c) Archives départementales de la Mayenne
communication libre, reproduction soumise à autorisation



Le château de la Coudre, carte postale du début du XXe siècle.

Référence du document reproduit :

- **Collection de cartes postales anciennes des communes de la Mayenne.** (Archives départementales de la Mayenne ; 5 Fi).

IVR52_20215300109NUCA

Auteur de l'illustration (reproduction) : Allison Haugmard

Date de prise de vue : 2021

(c) Archives départementales de la Mayenne
communication libre, reproduction soumise à autorisation



Une vue aérienne du site.

IVR52_20235300163NUCA

Auteur de l'illustration : Pierre-Bernard Fourny

Date de prise de vue : 2023

(c) Région Pays de la Loire - Inventaire général
communication libre, reproduction soumise à autorisation



Une vue aérienne du site.

IVR52_20235300162NUCA

Auteur de l'illustration : Pierre-Bernard Fourny

Date de prise de vue : 2023

(c) Région Pays de la Loire - Inventaire général
communication libre, reproduction soumise à autorisation



Une vue d'ensemble depuis le coteau opposé.

IVR52_20225301202NUCA

Auteur de l'illustration : Pierre-Bernard Fourny

Date de prise de vue : 2022

(c) Région Pays de la Loire - Inventaire général
communication libre, reproduction soumise à autorisation



La château dans son parc.

IVR52_20235301746NUCA

Auteur de l'illustration : Pierre-Bernard Fourny

Date de prise de vue : 2023

(c) Région Pays de la Loire - Inventaire général
communication libre, reproduction soumise à autorisation



Le château dans son parc.

IVR52_20235301758NUCA

Auteur de l'illustration : Pierre-Bernard Fourny

Date de prise de vue : 2023

(c) Région Pays de la Loire - Inventaire général
communication libre, reproduction soumise à autorisation



L'élévation vers la Mayenne.

IVR52_20235301692NUCA

Auteur de l'illustration : Pierre-Bernard Fourny

Date de prise de vue : 2023

(c) Région Pays de la Loire - Inventaire général
communication libre, reproduction soumise à autorisation



L'élévation vers la Mayenne.

IVR52_20235301694NUCA

Auteur de l'illustration : Pierre-Bernard Fourny

Date de prise de vue : 2023

(c) Région Pays de la Loire - Inventaire général
communication libre, reproduction soumise à autorisation



Le perron.

IVR52_20235301697NUCA

Auteur de l'illustration : Pierre-Bernard Fourny

Date de prise de vue : 2023

(c) Région Pays de la Loire - Inventaire général
communication libre, reproduction soumise à autorisation



Le perron, détail.

IVR52_20235301696NUCA

Auteur de l'illustration : Pierre-Bernard Fourny

Date de prise de vue : 2023

(c) Région Pays de la Loire - Inventaire général
communication libre, reproduction soumise à autorisation



Le perron, détail.

IVR52_20235301695NUCA

Auteur de l'illustration : Pierre-Bernard Fourny

Date de prise de vue : 2023

(c) Région Pays de la Loire - Inventaire général
communication libre, reproduction soumise à autorisation



Un détail de la maçonnerie de l'élévation antérieure.

IVR52_20235301703NUCA

Auteur de l'illustration : Pierre-Bernard Fourny

Date de prise de vue : 2023

(c) Région Pays de la Loire - Inventaire général
communication libre, reproduction soumise à autorisation



Une allège de fenêtre de l'élévation antérieure.

IVR52_20235301711NUCA

Auteur de l'illustration : Pierre-Bernard Fourny

Date de prise de vue : 2023

(c) Région Pays de la Loire - Inventaire général
communication libre, reproduction soumise à autorisation



Une agrafe sculptée de l'élévation antérieure.

IVR52_20235301712NUCA

Auteur de l'illustration : Pierre-Bernard Fourny

Date de prise de vue : 2023

(c) Région Pays de la Loire - Inventaire général
communication libre, reproduction soumise à autorisation



Le balcon au centre de l'élévation antérieure.

IVR52_20235301708NUCA

Auteur de l'illustration : Pierre-Bernard Fourny

Date de prise de vue : 2023

(c) Région Pays de la Loire - Inventaire général
communication libre, reproduction soumise à autorisation



Un détail d'un linteau, d'une agrafe et de la corniche de l'élévation antérieure.

IVR52_20235301702NUCA

Auteur de l'illustration : Pierre-Bernard Fourny

Date de prise de vue : 2023

(c) Région Pays de la Loire - Inventaire général
communication libre, reproduction soumise à autorisation



Un linteau, une agrafe et la corniche de l'élévation latérale nord.

IVR52_20235301713NUCA

Auteur de l'illustration : Pierre-Bernard Fourny

Date de prise de vue : 2023

(c) Région Pays de la Loire - Inventaire général
communication libre, reproduction soumise à autorisation



Un détail d'un linteau, d'une agrafe et de la corniche de l'élévation antérieure.

IVR52_20235301707NUCA

Auteur de l'illustration : Pierre-Bernard Fourny

Date de prise de vue : 2023

(c) Région Pays de la Loire - Inventaire général
communication libre, reproduction soumise à autorisation



La grande lucarne centrale de l'élévation antérieure.

IVR52_20235301706NUCA

Auteur de l'illustration : Pierre-Bernard Fourny

Date de prise de vue : 2023

(c) Région Pays de la Loire - Inventaire général
communication libre, reproduction soumise à autorisation



La grande lucarne centrale de l'élévation antérieure, détail.

IVR52_20235301704NUCA

Auteur de l'illustration : Pierre-Bernard Fourny

Date de prise de vue : 2023

(c) Région Pays de la Loire - Inventaire général
communication libre, reproduction soumise à autorisation



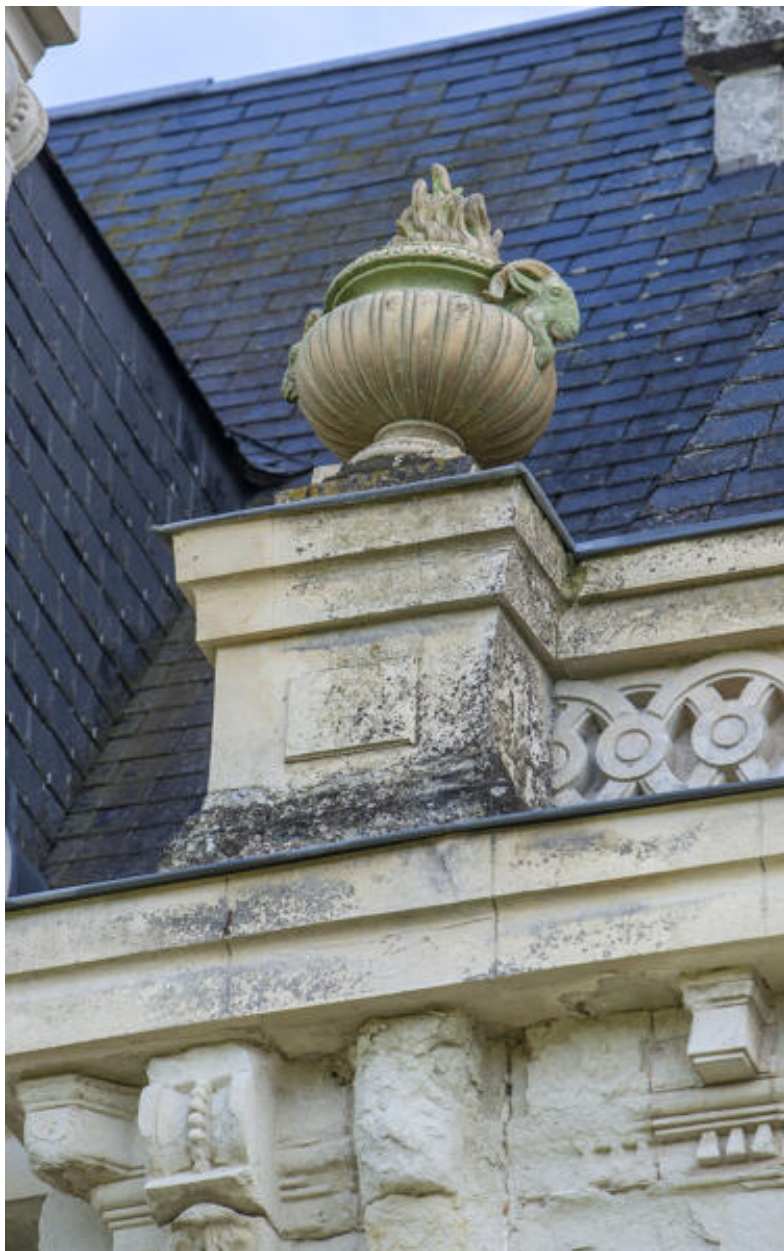
Une lucarne de l'élévation antérieure.

IVR52_20235301709NUCA

Auteur de l'illustration : Pierre-Bernard Fourny

Date de prise de vue : 2023

(c) Région Pays de la Loire - Inventaire général
communication libre, reproduction soumise à autorisation



Un vase d'amortissement de l'élévation antérieure.

IVR52_20235301705NUCA

Auteur de l'illustration : Pierre-Bernard Fourny

Date de prise de vue : 2023

(c) Région Pays de la Loire - Inventaire général
communication libre, reproduction soumise à autorisation



Un détail de la corniche à modillons.

IVR52_20235301710NUCA

Auteur de l'illustration : Pierre-Bernard Fourny

Date de prise de vue : 2023

(c) Région Pays de la Loire - Inventaire général
communication libre, reproduction soumise à autorisation



L'élévation latérale sud.

IVR52_20235301699NUCA

Auteur de l'illustration : Pierre-Bernard Fourny

Date de prise de vue : 2023

(c) Région Pays de la Loire - Inventaire général
communication libre, reproduction soumise à autorisation



Une niche de l'élévation postérieure.

IVR52_20235301698NUCA

Auteur de l'illustration : Pierre-Bernard Fourny

Date de prise de vue : 2023

(c) Région Pays de la Loire - Inventaire général
communication libre, reproduction soumise à autorisation



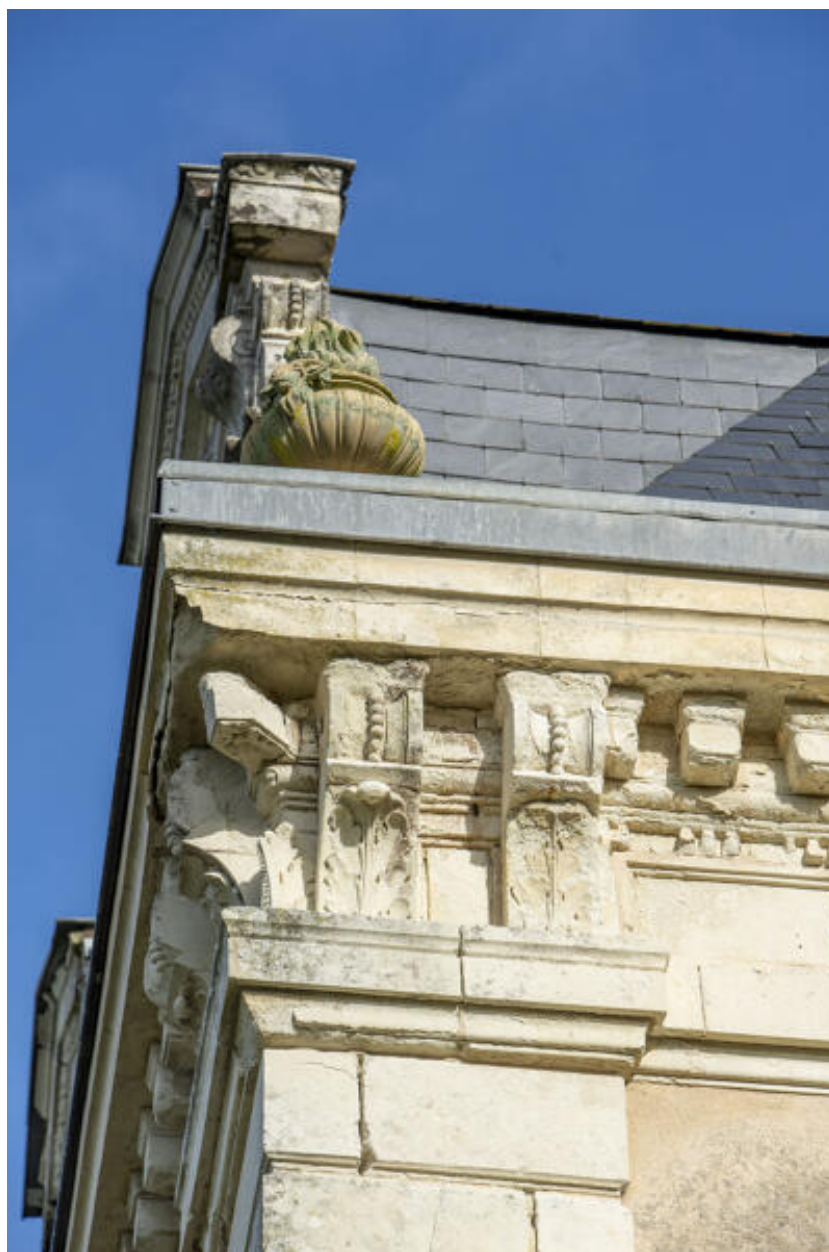
Une niche de l'élévation postérieure.

IVR52_20235301763NUCA

Auteur de l'illustration : Pierre-Bernard Fourny

Date de prise de vue : 2023

(c) Région Pays de la Loire - Inventaire général
communication libre, reproduction soumise à autorisation



Un détail de la corniche à modillons.

IVR52_20235301701NUCA

Auteur de l'illustration : Pierre-Bernard Fourny

Date de prise de vue : 2023

(c) Région Pays de la Loire - Inventaire général
communication libre, reproduction soumise à autorisation



Le pavillon de l'escalier.

IVR52_20235301759NUCA

Auteur de l'illustration : Pierre-Bernard Fourny

Date de prise de vue : 2023

(c) Région Pays de la Loire - Inventaire général
communication libre, reproduction soumise à autorisation



La cage d'escalier, détail d'une fenêtre.

IVR52_20235301700NUCA

Auteur de l'illustration : Pierre-Bernard Fourny

Date de prise de vue : 2023

(c) Région Pays de la Loire - Inventaire général
communication libre, reproduction soumise à autorisation



Le cage d'escalier, détail d'une fenêtre.

IVR52_20235301764NUCA

Auteur de l'illustration : Pierre-Bernard Fourny

Date de prise de vue : 2023

(c) Région Pays de la Loire - Inventaire général
communication libre, reproduction soumise à autorisation



L'élévation postérieure vers le coteau.

IVR52_20235301761NUCA

Auteur de l'illustration : Pierre-Bernard Fourny

Date de prise de vue : 2023

(c) Région Pays de la Loire - Inventaire général
communication libre, reproduction soumise à autorisation



L'élévation postérieure vers le coteau.

IVR52_20235301760NUCA

Auteur de l'illustration : Pierre-Bernard Fourny

Date de prise de vue : 2023

(c) Région Pays de la Loire - Inventaire général
communication libre, reproduction soumise à autorisation



L'élévation postérieure vers le coteau.

IVR52_20235301768NUCA

Auteur de l'illustration : Pierre-Bernard Fourny

Date de prise de vue : 2023

(c) Région Pays de la Loire - Inventaire général
communication libre, reproduction soumise à autorisation



Le sommet de la tour de l'escalier de service.

IVR52_20235301767NUCA

Auteur de l'illustration : Pierre-Bernard Fourny

Date de prise de vue : 2023

(c) Région Pays de la Loire - Inventaire général
communication libre, reproduction soumise à autorisation



Une vue des toits.

IVR52_20235301762NUCA

Auteur de l'illustration : Pierre-Bernard Fourny

Date de prise de vue : 2023

(c) Région Pays de la Loire - Inventaire général
communication libre, reproduction soumise à autorisation



Les souches de cheminées.

IVR52_20235301766NUCA

Auteur de l'illustration : Pierre-Bernard Fourny

Date de prise de vue : 2023

(c) Région Pays de la Loire - Inventaire général
communication libre, reproduction soumise à autorisation



Le sommet du toit du pavillon axial.

IVR52_20235301765NUCA

Auteur de l'illustration : Pierre-Bernard Fourny

Date de prise de vue : 2023

(c) Région Pays de la Loire - Inventaire général
communication libre, reproduction soumise à autorisation



L'élévation latérale nord et la chapelle.

IVR52_20235301739NUCA

Auteur de l'illustration : Pierre-Bernard Fourny

Date de prise de vue : 2023

(c) Région Pays de la Loire - Inventaire général
communication libre, reproduction soumise à autorisation



Un oeil-de-boeuf de l'élévation latérale nord.

IVR52_20235301715NUCA

Auteur de l'illustration : Pierre-Bernard Fourny

Date de prise de vue : 2023

(c) Région Pays de la Loire - Inventaire général
communication libre, reproduction soumise à autorisation



Un oeil-de-boeuf de l'élévation latérale nord.

IVR52_20235301714NUCA

Auteur de l'illustration : Pierre-Bernard Fourny

Date de prise de vue : 2023

(c) Région Pays de la Loire - Inventaire général
communication libre, reproduction soumise à autorisation



La chapelle.

IVR52_20235301718NUCA

Auteur de l'illustration : Pierre-Bernard Fourny

Date de prise de vue : 2023

(c) Région Pays de la Loire - Inventaire général
communication libre, reproduction soumise à autorisation



La chapelle.

IVR52_20235301738NUCA

Auteur de l'illustration : Pierre-Bernard Fourny

Date de prise de vue : 2023

(c) Région Pays de la Loire - Inventaire général
communication libre, reproduction soumise à autorisation



La chapelle.

IVR52_20235301737NUCA

Auteur de l'illustration : Pierre-Bernard Fourny

Date de prise de vue : 2023

(c) Région Pays de la Loire - Inventaire général
communication libre, reproduction soumise à autorisation



La chapelle, détail du portail.

IVR52_20235301717NUCA

Auteur de l'illustration : Pierre-Bernard Fourny

Date de prise de vue : 2023

(c) Région Pays de la Loire - Inventaire général
communication libre, reproduction soumise à autorisation



La chapelle, détail de l'oculus.

IVR52_20235301716NUCA

Auteur de l'illustration : Pierre-Bernard Fourny

Date de prise de vue : 2023

(c) Région Pays de la Loire - Inventaire général
communication libre, reproduction soumise à autorisation



La chapelle, détail d'une fenêtre.

IVR52_20235301720NUCA

Auteur de l'illustration : Pierre-Bernard Fourny

Date de prise de vue : 2023

(c) Région Pays de la Loire - Inventaire général
communication libre, reproduction soumise à autorisation



La chapelle, détail du clocheton.

IVR52_20235301719NUCA

Auteur de l'illustration : Pierre-Bernard Fourny

Date de prise de vue : 2023

(c) Région Pays de la Loire - Inventaire général
communication libre, reproduction soumise à autorisation



Les deux bâtiments des écuries-remises.

IVR52_20235301721NUCA

Auteur de l'illustration : Pierre-Bernard Fourny

Date de prise de vue : 2023

(c) Région Pays de la Loire - Inventaire général
communication libre, reproduction soumise à autorisation



Les deux bâtiments des écuries-remises.

IVR52_20235301736NUCA

Auteur de l'illustration : Pierre-Bernard Fourny

Date de prise de vue : 2023

(c) Région Pays de la Loire - Inventaire général
communication libre, reproduction soumise à autorisation



Le commun en hémicycle.

IVR52_20235301735NUCA

Auteur de l'illustration : Pierre-Bernard Fourny

Date de prise de vue : 2023

(c) Région Pays de la Loire - Inventaire général
communication libre, reproduction soumise à autorisation



Le commun en hémicycle et les chenils.

IVR52_20235301734NUCA

Auteur de l'illustration : Pierre-Bernard Fourny

Date de prise de vue : 2023

(c) Région Pays de la Loire - Inventaire général
communication libre, reproduction soumise à autorisation



Le commun en hémicycle, le pavillon axial.

IVR52_20235301733NUCA

Auteur de l'illustration : Pierre-Bernard Fourny

Date de prise de vue : 2023

(c) Région Pays de la Loire - Inventaire général
communication libre, reproduction soumise à autorisation



Le commun en hémicycle, la date portée.

IVR52_20235301730NUCA

Auteur de l'illustration : Pierre-Bernard Fourny

Date de prise de vue : 2023

(c) Région Pays de la Loire - Inventaire général
communication libre, reproduction soumise à autorisation



La seconde écurie-remise.

IVR52_20235301723NUCA

Auteur de l'illustration : Pierre-Bernard Fourny

Date de prise de vue : 2023

(c) Région Pays de la Loire - Inventaire général
communication libre, reproduction soumise à autorisation



L'orangerie.

IVR52_20235301757NUCA

Auteur de l'illustration : Pierre-Bernard Fourny

Date de prise de vue : 2023

(c) Région Pays de la Loire - Inventaire général
communication libre, reproduction soumise à autorisation



Un portail du potager.

IVR52_20235301743NUCA

Auteur de l'illustration : Pierre-Bernard Fourny

Date de prise de vue : 2023

(c) Région Pays de la Loire - Inventaire général
communication libre, reproduction soumise à autorisation



Le potager.

IVR52_20235301742NUCA

Auteur de l'illustration : Pierre-Bernard Fourny

Date de prise de vue : 2023

(c) Région Pays de la Loire - Inventaire général
communication libre, reproduction soumise à autorisation



Le logement du jardinier.

IVR52_20235301744NUCA

Auteur de l'illustration : Pierre-Bernard Fourny

Date de prise de vue : 2023

(c) Région Pays de la Loire - Inventaire général
communication libre, reproduction soumise à autorisation



Une vue du parc.

IVR52_20235301748NUCA

Auteur de l'illustration : Pierre-Bernard Fourny

Date de prise de vue : 2023

(c) Région Pays de la Loire - Inventaire général
communication libre, reproduction soumise à autorisation



Une vue du parc.

IVR52_20235301693NUCA

Auteur de l'illustration : Pierre-Bernard Fourny

Date de prise de vue : 2023

(c) Région Pays de la Loire - Inventaire général
communication libre, reproduction soumise à autorisation



Le portail de la propriété.

IVR52_20235301323NUCA

Auteur de l'illustration : Pierre-Bernard Fourny

Date de prise de vue : 2023

(c) Région Pays de la Loire - Inventaire général
communication libre, reproduction soumise à autorisation



Le logement du gardien.

IVR52_20235301325NUCA

Auteur de l'illustration : Pierre-Bernard Fourny

Date de prise de vue : 2023

(c) Région Pays de la Loire - Inventaire général
communication libre, reproduction soumise à autorisation